



Le Conseil communal de Montagny FR
met au concours le poste de :

un/une Intervenant-e formé-e en Accueil extrascolaire (AES)

taux d'activité estimé à 50 % / 60%, rémunéré à l'heure

Profil demandé et exigences :

- Formation d'intervenante en Accueil extra-scolaire ou formation dans le domaine éducatif, pédagogique ou social (éducatrice de la petite enfance, éducatrice sociale, assistante socio-éducative)
- Expérience significative dans un poste similaire
- Connaissance parfaite de la langue française (parlé et écrit)
- Cours samaritains pour la petite enfance (souhaité)
- Bon état de santé physique et psychique
- Intérêt pour travail d'équipe
- Maîtrise des outils informatiques Word et Excel notamment

Tâches :

- Application du cadre éducatif de l'AES
- Gestion du fonctionnement quotidien de l'Accueil
- Assurer la sécurité des enfants
 - o A l'intérieur de l'accueil
 - o Lors des déplacements (notamment transports scolaires)
 - o Surveillance des activités de plein air ou à la place de jeu
- Veiller au nettoyage et au rangement des espaces communs (cuisine, locaux de jeux)

Nous offrons :

- Un salaire horaire fixé selon le règlement du personnel communal
- Des prestations sociales selon le statut du personnel communal.

Informations pratiques :

- Contrat à partir du 15 août 2026
- Selon planification actuelle, jours de travail mardi, jeudi (6h30-18h00) et vendredi (11h00-17h00)

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature avec curriculum vitae, copies des certificats, extrait du casier judiciaire récent, références et une photo, jusqu'au 31 mai, à l'Administration Communale de Montagny, rue centrale 56, 1776 Montagny-la-Ville